

HYPERS VENDUS : DES REPONSES...

Le CCE de DCF s'est réuni ce jour 18 janvier 2019.

Fin des inquiétudes pour les uns, début pour les autres

Après toutes les rumeurs, tous les fantasmes de listes de 24 hypers, puis de 20, puis de 30, la Direction est enfin prête à informer les instances représentatives du personnel sur **la cession d'hypermarchés Géant**.

Depuis le 15 décembre, les propositions d'éventuels repreneurs étaient sur la table. La direction est aujourd'hui en mesure de nous donner des éléments de réponse suivants :

Les magasins GÉANT CASINO cédés le sont à l'enseigne LECLERC.

Tous les contrats de travail des salariés concernés seront transférés vers le nouvel employeur.

La direction précise que ceci ne se fera pas immédiatement car il y a des délais administratifs à respecter et il est raisonnable de penser que **la bascule ne se fera pas avant mars-avril**.

Elle ajoute avoir fait le choix de sélectionner uniquement des propositions qui incluaient en plus de l'aspect économique, **la reprise de l'intégralité des salariés**, en excluant tout licenciement.

Il s'agit des Géants suivants :

CASTRES, CASTELNAUDARY, RENNES ST GREGOIRE, CHOLET, ANGLET et DOLE

Le SNTA FO prendra ses responsabilités et accompagnera les collègues vers tous ces changements.

Le SNTA FO, c'est ensemble, sinon rien

Le 18 janvier 2019

Voici la déclaration des représentants SNTA FO au CCE DCF du 18 janvier 2019 :

Le SNTA FO déplore la cession de ces hypermarchés.

Les représentants du SNTA FO sont **tristes et révoltés**, surtout en pensant à tous les collègues, qui ont donné des années de leur vie à l'enseigne CASINO, **en y mettant toute leur énergie et même, en s'épuisant ces dernières années avec le manque d'effectifs.**

Entre les passages de supermarchés en franchise et aujourd'hui la cession des hypermarchés Géant, nous voyons disparaître peu à peu nos collègues.

Alors oui, peut-être qu'il s'agit de décisions stratégiques qui n'appartiennent qu'à la direction, mais quand même, depuis des années, le SNTA FO met en garde la direction Casino, concernant la stratégie consistant:

A faire des économies au détriment du commerce.

A faire des économies au détriment de l'accueil de nos clients.

A faire des économies au détriment des conditions de travail.

Quand on fait du commerce, il faut savoir investir en se demandant combien cela va rapporter.

Chez Casino, on innove en se demandant combien ça va coûter... c'est là que vous vous êtes perdus dans votre business plan.

La baisse de l'activité dans la grande distribution à elle seule ne peut pas tout expliquer ... il y a bien des indépendants qui s'en sortent et qui progressent.

Aujourd'hui, alors que vous nous annoncez la session de plusieurs hypermarchés Géant, vous publiez en parallèle vos résultats qui progressent pour la première fois depuis 5 ans.

Aujourd'hui, **le SNTA FO lance encore une alerte à la direction**, car même si vous avez une stratégie commerciale, celle consistant à faire des économies, la réduction des coûts à outrance, qui empêche le fonctionnement des magasins, pénalise le business.

Vous avez confondu maîtrise des coûts et réduction des coûts, aujourd'hui ceux sont les salariés qui payent la note.

Soyez conscients, Messieurs, que tout ceci est la cause des cessions d'hypermarchés aujourd'hui.

Et que, si vous vous obstinez dans la réduction de ces coûts, vous allez tuer votre enseigne et votre marque et sacrifier les salariés qui la font vivre au quotidien.

C'est la responsabilité sociale et morale qui vous incombe.

Le SNTA FO demande qu'une charte sociale soit liée à ces cessions.

Le SNTA FO accompagnera quant à lui les collègues de travail impactés par ces cessions, c'est de notre responsabilité et nous l'assumerons.